

► Information générale

Cours	
Titre	Herpétologie
Sigle	BIO2478
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=229327
Faculté / École / Département	Faculté des Arts et Sciences / Département de sciences biologiques
Trimestre	Hiver
Année	2023
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Horaire : vendredi de 9h00 à 12h00 Dates : du 13 janvier au 14 avril Salle : A-3502.1 Campus MIL

Enseignant	
Nom et titre	François-Joseph Lapointe, Professeur titulaire
Coordonnées	francois-joseph.lapointe@umontreal.ca Bureau : Campus MIL B-6428
Disponibilités	Vous devez contacter l'enseignant par courriel afin de prendre un rendez-vous.

Description du cours	
Description simple	Biologie comparée des amphibiens et des reptiles: classification, phylogénie, biogéographie, morphologie, physiologie, écologie et éthologie des différents ordres. Problèmes actuels en herpétologie.
Place du cours dans le programme	Préalable : 12 crédits de sigle BIO

► Apprentissages visés

Objectifs généraux	
<p>Ce cours a pour objectif d'acquérir des notions de base concernant les différents ordres de reptiles et d'amphibiens, ainsi que des connaissances fondamentales sur certains aspects de leur évolution. Nous passerons en revue l'histoire des amphibiens et des reptiles, ainsi que les mécanismes évolutifs qui ont mené ces groupes à la diversité que l'on connaît aujourd'hui. Dans le cadre de la classification actuelle, nous aborderons chacun des ordres et familles et les aspects de leur biologie qui les caractérisent. Il sera question de taxonomie, phylogénie, biogéographie, paléontologie, reproduction, écologie, éthologie et morphologie comparée. Cette portion du cours est un survol destiné à fournir des données de référence. Un travail de session en équipe permettra par la suite d'approfondir la biologie d'un des ordres. À l'aide d'articles scientifiques, chaque équipe sera appelée à faire le point sur un aspect précis de l'évolution des reptiles et des amphibiens, ou encore à proposer une étude comparative de certains taxons. Le travail permettra de (i) s'initier à la recherche bibliographique, (ii) se familiariser avec la littérature scientifique, (iii) approfondir une réflexion personnelle sur un problème précis, et (iv) exercer la communication de cette réflexion par écrit ainsi qu'oralement.</p>	

► **Calendrier**

Séances	Contenus et Activités	Travaux et Évaluations
13 janvier 2023	Cours 1 : introduction ; présentation du cours ; qu'est-ce que l'herpétologie ?	
20 janvier 2023	Cours 2 : origine des tétrapodes ; évolution des premiers amniotes ; synapomorphies des amphibiens	
27 janvier 2023	Cours 3 : développement embryonnaire ; croissance des amphibiens et reptiles ; anatomie comparée	
3 février 2023	Cours 4 : gamétogenèse ; fécondation ; écologie de la reproduction ; soins parentaux	
10 février 2023	Cours 5 : contrôle de l'équilibre osmotique ; excrétion des déchets azotés ; thermorégulation ; orientation	
17 février 2023	Cours 6 : stratégies de communication ; alimentation ; mécanismes de défense	
24 février 2023	Cours 7 : les reptiles et les amphibiens du Québec ; espèces en péril	
3 mars 2023	Semaine d'activités libres (Pas de cours)	
10 mars 2023	EXAMEN FINAL	Examen sur Studium (cours 1 à 7) 30% de la note finale
17 mars 2023	Présentations orales	Présentations orales : 25% de la note finale Participation : 5% de la note finale
24 mars 2023	Présentations orales	Présentations orales : 25% de la note finale Participation : 5% de la note finale
31 mars 2023	Présentations orales	Présentations orales : 25% de la note finale Participation : 5% de la note finale
7 avril 2023	Jour férié (Pas de cours)	
14 avril 2023	Remise du travail de session	Travail de session : 40% de la note finale (remise au secrétariat du Département de sciences biologiques)

► Évaluations

Méthodes	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Examen	Examen hybride comportant un mélange de questions à choix multiple et de questions à court développement. La matière à l'examen porte sur les notions présentées en classe (cours 1 à 7).	10 mars 2023	30%
Présentation orale	Présentation devant la classe du projet de session portant sur un ordre de reptiles ou d'amphibiens. Les présentations orales sont évaluées par les étudiants inscrits au cours.	du 17 mars 2023 au 31 mars 2023	25%
Travail de session	Travail de synthèse sur un des ordres de reptiles ou d'amphibiens, présenté sous la forme d'un article scientifique et s'appuyant sur des ressources bibliographiques. La grille de correction du travail est disponible sur Studium.	14 avril 2023 (remise)	40%
Participation	Évaluation de la présence lors des présentations orales.	du 17 mars 2023 au 31 mars 2023	5%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	La justification d'une absence à un examen est obligatoire. Voir les articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle. En cas d'absence justifiée pour l'examen, il n'y aura pas d'examen différé . La note cumulative du travail de session et de la présentation orale comptera pour 95% de la note finale.
Dépôts des travaux	Le travail de session doit être remis au plus tard à 17h le 14 avril 2023, dans la boîte de dépôt au secrétariat du Département de sciences biologiques, ou directement à l'enseignant.
Matériel autorisé	Les notes de cours sont autorisées pour l'examen.
Seuil de réussite exigé	Le seuil de réussite pour ce cours est de 50%. Toutes les notes seront ajustées en fonction de la moyenne du groupe et de la répartition des notes littérales dans les différentes catégories (A, B, C, D, etc..)

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	24 janvier 2023
Date limite d'abandon	17 mars 2023
Fin du trimestre	28 avril 2023
Évaluation de l'enseignement	31 mars 2023

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet. Notez que la permission d'enregistrer **NE donne PAS** la permission de diffuser l'enregistrement.
(https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx).

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents **Il n'y a pas de livres ou de manuels obligatoires pour ce cours.** Les notes de cours seront disponibles en format powerpoint et pdf sur le StudiUM du cours.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>